
**AVIS AUX ACTIONNAIRES DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
AXA SOCIAL (C_EUR_FR0007062567)
OPCVM DE DROIT FRANCAIS**

Paris - La Défense, le 2 septembre 2025

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vos accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (« FCP ») **AXA Social** (ci-après le « **Fonds Nourricier** »).

Ledit Fonds Nourricier est le nourricier de l'un des compartiments de la SICAV de droit luxembourgeois **AXA World Funds**, et, en particulier, du compartiment : AXA WF – Social (ci-après le « **Fonds Maître** »).

En application des décisions du Conseil d'Administration de la SICAV AXA World Funds et des modifications apportées au Fonds Maître (Document d'Informations Clés (« DIC »), prospectus et annexe SFDR), nous vous informons de :

- l'amendement de l'objectif de gestion ;
- la mise à jour de la stratégie d'investissement de manière à harmoniser l'approche dite « d'impact » pour l'ensemble des fonds actions de la même gamme et de manière à mieux refléter l'approche extra – financière du Fonds Maître ;
- l'utilisation de l'indice de référence (MSCI AC World Total Return Net) à des fins de comparaison uniquement (suppression, par conséquent, de cet indice pour la sélection des titres et des investissements, du minimum de 20% dans des entreprises faisant partie dudit indice). Il est précisé que le Fonds Maître investit néanmoins à tout moment au moins deux tiers de son actif net dans des actions et des titres assimilés à des actions d'entreprises du monde entier contribuant au progrès social, quelle que soit leur capitalisation boursière ;
- l'augmentation de la proportion des investissements en actions « A » chinoises listées sur le Shanghai Hong-Kong Stock Connect (passant de 5% à 10%) ;
- la suppression de la limite affichée (jusqu'à présent de 30%) pour les investissements en instruments du marché monétaire ;
- la prise en compte du fait que votre Fonds nourricier cherchera à atteindre ses objectifs en investissant dans des sociétés durables qui soutiennent à long terme les objectifs de développement durable des Nations Unies (« ODD »).

En complément des modifications susmentionnées, le profil de risques de votre Fonds Nourricier a été mis à jour et le « **Risque lié aux investissements par le biais du programme Stock Connect** » a été ajouté.

Les autres caractéristiques de votre Fonds Nourricier demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur votre Fonds Nourricier que ce soit en termes de profil de risque général, de politique d'investissement suivie, de composition du portefeuille du Fonds Maître ou de coûts et frais supportés.

Les prospectus, les annexes SFDR et les Documents d'Informations Clés (« DICs ») du Fonds Nourricier et du Fonds Maître ont été actualisés en conséquence et seront disponibles à compter du **8 septembre 2025** :

- sur notre site internet dont l'adresse est la suivante : <https://funds.axa-im.com/> ,
- ou sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS

Tour Majunga - La Défense 9
6 place de la Pyramide
92908 Paris - La Défense Cedex

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations

AXA Investment Managers Paris